

CORSICA VACANZE
Moriani Plage, 20230 SAN NICOLAO
Téléphone : 04 95 38 39 70
Licence : IM02A220001
Garantie Financière : APST
Responsabilité Civile : HISCOX
SIRET : 893 590 976



Conditions de Vente

1. Objet

Les présentes conditions générales régissent les ventes en ligne de séjours proposés par CORSICA VACANZE via le site internet PROMO CAMPING CORSE et CORSICA CAMPING. Toute réservation implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV.

2. Prestations proposées

Les campings partenaires Corsica Vacanze proposent la location d'emplacements nus avec électricité ou d'hébergements locatifs (mobil-homes, chalets, etc.) pour des séjours à vocation touristique.

La description complète des prestations est disponible sur le site internet des campings. Les photographies présentées sont fournies par les campings partenaires et reflètent fidèlement l'ambiance et les équipements proposés. De légères variations peuvent toutefois exister selon les hébergements et les saisons.

3. Réservations

La réservation s'effectue directement en ligne via notre plateforme de paiement sécurisée. Elle devient définitive après validation du paiement de l'acompte de 30% ou du montant total, selon les conditions précisées lors de la commande.

Le solde du séjour doit être réglé au plus tard un mois avant le début du séjour.

Important : Tous les passagers (adultes et mineurs) doivent voyager avec une pièce d'identité en cours de validité.

4. Moyens de Paiement Acceptés

- Carte bancaire
- Chèques Vacances ANCV (avec talons et informations complétées.)
- Virement
- FLOA x4

Conditions Spécifiques aux Offres

Emplacement

- Les options supplémentaires non incluses sont à régler sur place, tel que la location de frigo, tarifs des options propre à chaque camping.

Location

- Locations de draps et de serviettes est NON inclus.

Divers

- Taxe de séjour (montant selon la ville)
- La caution de 300€ à 700€ en fonction du type d'hébergement est à déposer auprès du camping choisi, par CB.

Conditions de Modification et d'Annulation

1. Droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, les prestations de services d'hébergement, fournies à une date ou selon une périodicité déterminée, ne sont **pas soumises au droit de rétractation**.

2. Modifications / Annulation

Conditions de modifications :

- Toute demande de modification doit être formulée par écrit à Corsica Vacanze.
- Toute modification est considérée comme une annulation suivie d'une nouvelle réservation, avec application des frais d'annulation en vigueur.
- Toute modification sur place (prolongation, changement de logement, retour anticipé, etc.) est à la charge du client (sous couvert de disponibilités).

Conditions d'annulation :

- Jusqu'à 60 jours avant l'arrivée : 60% du montant du forfait remboursé
- Jusqu'à 30 jours avant l'arrivée : 30% du montant du forfait remboursé
- Moins de 30 jours : aucun remboursement
- Non-présentation, retard, interruption de séjour : aucun remboursement
- Frais de traitement : 30 € (non remboursables).

Des assurances annulation peuvent être proposées en option et sont fortement recommandées.

3. Arrivée / Départ

Le client s'engage à respecter les horaires d'arrivée et de départ indiqués dans le contrat. En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, prévenir le camping mais aucun remboursement ne sera effectué.

4. Règlement intérieur

Le client s'engage à respecter le règlement intérieur du camping, disponible à l'accueil et consultable en ligne. Tout manquement peut entraîner une exclusion sans remboursement.

5. Responsabilité

Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou dommage survenu pendant le séjour.

La responsabilité civile du client pourra être engagée en cas de dégradation.

6. Données personnelles

Les informations collectées sont nécessaires à la gestion des réservations. Conformément au RGPD, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

7. Litiges

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité.

À défaut, la juridiction compétente sera celle du lieu du camping. Le client peut également recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.